

Val d'Amboise info

AUTOMNE 2007 - NUMÉRO 15

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE



Le dossier 5

Foyer des jeunes travailleurs : un nouvel élan

2 **Edito**

3 **L'actu en revue**
Pollutions aquatiques... simulées
Chef d'entreprises : à vos stages...

8 **Conseils communautaires**
Compte rendu du conseil
du 5 juillet 2007

12 **A découvrir**
Donnez votre avis sur le SCOT
Le Pays Loire Touraine à son "Mag"
Petite musique... intercommunale

14 **Une page d'histoire**
Les dessous coquins des toiles
de la maire de Chargé

16 **Les rendez-vous**



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Qui pourrait nier qu'un des objectifs des élus de Val d'Amboise "c'est d'offrir à la population communautaire un service de meilleure qualité dans les différents domaines de la vie quotidienne" ?

Val d'Amboise ne saurait cependant se contenter de ce seul

objectif. Le contenu de ce magazine vous en apportera la preuve, tant nos prérogatives sont nombreuses. Offrir à nos administrés des services de meilleure qualité, cela exige que l'offre soit à la portée des utilisateurs, que ces derniers aient les moyens économiques pour en bénéficier. L'argent est ici aussi le nerf de l'action. L'économie est productrice de richesses : richesse en devises "sonnantes et trébuchantes", mais aussi richesse intellectuelle, psychologique. Ces réflexions pour expliciter la place prioritaire que prend le soutien à l'activité économique sous toutes ses formes dans les débats et les actions de la communauté de communes. La prise de compétence concernant le foyer

des jeunes travailleurs (FJT) situé à Amboise, qui fait l'objet du dossier de ce magazine automnal, en est un exemple probant. C'est à la quasi unanimité que le conseil communautaire l'a approuvée. Et, conformément à la législation, elle est actuellement soumise aux votes des conseils municipaux des neuf communes membres. Le FJT est un outil social et économique indispensable à notre pôle d'emploi et de formation. Val d'Amboise se devait moralement d'assurer sa survie. La convention d'objectif qui nous liera bientôt à l'association chargée de sa gestion permettra d'assurer la pérennité de cette résidence, aussi bien économiquement que socialement.

Le Président,

Val d'Amboise info n°15 Automne 2007

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la **communauté de communes Val d'Amboise**

Communauté de communes Val d'Amboise

Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine

Adresse postale : BP 308
37403 Amboise Cedex

Bureaux : 9 bis rue d'Amboise
Nazelles-Négron

Tél : 0 247 234 744 - Fax : 0 247 234 750

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Directeur de la publication : Claude Courgeau

Rédactrice en chef : Sandra Lagedamon

Conception / mise en pages : Projectil

Rédaction : Sandra Lagedamon, Marie Delory
Remerciements à Alain Fougeron, aux services de Val d'Amboise et au service communication de la ville d'Amboise pour leur contribution.

Comité de lecture : Chantal Alexandre, Alain Fougeron, Pierre Bordier, Colette Bourreau, Claude Courgeau

Photos : service communication de Val d'Amboise, Pays Loire Touraine, FJT d'Amboise, Léonard de Serres (Clos Lucé), Eric Mangeat (CRT-Centre/Loire à vélo), Patrick Boyer - Atelier d'Antan (toiles de Chargé)

Illustrations/Infographie : service communication de la ville d'Amboise

Impression : Numeri'scann 37

Distribution : Direct Box (Amboise, Noizay), communes

Tirage : 11 200 exemplaires

ISSN : 1953-0765

Services et structures de Val d'Amboise www.cc-valdamboise.fr



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Services de la communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron
Accueil du public : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Accueil

Secrétariat général

Services techniques

(assainissement, travaux, déchets)

Service développement
économique et tourisme

Service communication

Service comptabilité

Service du personnel

Secrétariat petite enfance

Tél : 0 247 234 744

Fax : 0 247 234 750

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Multi accueil "Les Bouts d'Chou"

10 allée de Malétrenne à Amboise

Tél : 0 247 234 724

Courriel : creche.ccva@wanadoo.fr

Accueil du public : du lundi au jeudi de
7h15 à 18h30. Le vendredi de 7h15 à
18h00.

Permanences inscriptions : lundi et
jeudi de 14h30 à 18h00.

Relais assistantes maternelles

Antenne sud, 4 allée des tilleuls à
Amboise

Tél : 0 247 578 852

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Accueil du public : tous les jours de
9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Antenne nord, 15 rue de Perreux à
Nazelles-Négron

Tél : 0 247 570 419

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Accueil du public : lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 9h à 17h. Sur rendez-vous
de 12h à 14h.

Pollutions aquatiques... simulées

Fin mai, la communauté de communes a été le théâtre d'exercices des sapeurs-pompiers.



Les opérations ont été déclenchées à Amboise et Noizay lors de la formation de onze sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels du département à la lutte contre les pollutions aquatiques et accidentelles.

Le 30 mai, un accident de camion citerne nécessitant la mise en place d'une cellule mobile d'intervention chimique et biologique (CMIC) a été simulé aux abords de l'étang de la Boitardière. Les hommes ont effectué la "décontamination" du site à l'aide d'accessoires et de matériaux conçus pour ce type d'intervention. Le lendemain, la cellule s'est déplacée sur

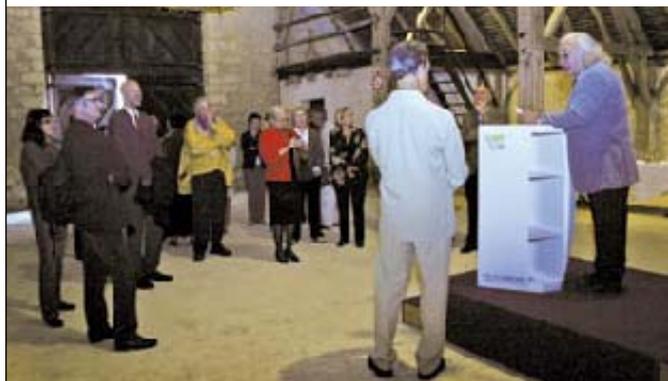


les rives de la Cisse, pour gérer une contamination fictive des eaux. Le but de la manœuvre était de prélever des échantillons pour connaître le type de pollution, puis d'installer un barrage flottant afin d'en limiter la propagation.

Après le feu et la route, la lutte contre les pollutions mobilise quotidiennement les services départementaux d'incendie et de secours. Des formations sont régulièrement organisées pour apprendre à un grand nombre de sapeurs-pompiers à gérer ces accidents. Neuf des onze hommes formés à Val d'Amboise ont ainsi décroché leur diplôme.

Vu cet été

■ **Le 15 juin**, Pierre Bordier, président de la communauté de communes, et les élus de la commission culture de Val d'Amboise, ont reçu à la grange de Négron les directeurs d'école de musique d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie ayant pris part au projet européen Grundtvig 2, dont l'école de musique Paul Gaudet, à Amboise, est partenaire. L'occasion pour le président de rappeler le passé de la superbe grange d'îmière, et à l'assemblée de comparer les modes d'apprentissage de la musique, qui varient beaucoup d'un pays à l'autre en Europe.



■ **Le 11 juillet**, la communauté de communes, représentée par Louis Carlin, président de la commission protection et mise en valeur de l'environnement, a accueilli une délégation de Baleni, commune roumaine de 2 750 habitants tout récemment jumelée à la ville d'Amboise, pour une visite de la station d'épuration de la Varenne. La Roumanie ayant intégré l'Union Européenne en janvier 2007, les informations recueillies seront précieuses pour mettre en place de tels équipements dans ce pays.

Chefs d'entreprises : à vos stages, prêt...



Photo : DR-Eyevire



Des formations régulières pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises sont organisées par la Chambre de commerce et d'industrie de Touraine.

→ "5 jours pour entreprendre" du 15 au 19 octobre.

→ "10 jours pour entreprendre en Café-Hôtel-Restaurant" du 12 au 23 novembre.

Ces formations se déroulent à Tours, 4 bis rue Jules Favre, à l'Espace entreprendre de la CCI (tarif sur demande et inscription au 02 47 47 20 80). Des réunions d'information sur la création d'entreprise - gratuites - se tiennent également chaque vendredi matin,

dans les mêmes locaux. Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire auprès de l'Espace entreprendre.



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

La Chambre de métiers et de l'artisanat anime quant à elle un stage de préparation à l'installation (durée : 5 jours) tous les quinze jours. La formation se déroule à Tours, 36 route de St-Avertin, au siège de la chambre de métiers (tarif sur demande et inscription au 02 47 25 24 50). Des demi-journées d'information se tiennent par ailleurs chaque jeudi après-midi, dans les mêmes locaux.

Des formations décentralisées sont également organisées au bureau de l'artisanat, implanté au siège de la communauté de communes Val d'Amboise, 9 bis rue d'Amboise, à Nazelles-Négron :

→ "B.A.-BA de la comptabilité" sur quatre jours les 1^{er}, 8, 15 et 22 octobre.

→ "Affirmation de soi" sur trois jours les 16, 23 et 30 novembre.

Tarifs et inscription auprès du département formation continue de la Chambre de métiers et de l'artisanat, au 02 47 25 24 36.

Une Apeva pour Axial Sport

L'Apeva (aide aux petites entreprises de Val d'Amboise) a été mise en place début 2007 et quatre entreprises locales en ont déjà bénéficié. Le deuxième comité de pilotage, composé d'élus de la communauté de communes et de représentants de la Chambre de métiers et de l'artisanat et de la Chambre de commerce et d'industrie de Touraine, s'est réuni le 25 juin dernier pour étudier de nouveaux dossiers. Une subvention d'un montant de 1 960 € a été accordée à Ludovic Martin, dirigeant de la société Axial Sport, pour l'acquisition d'un bungalow destiné à l'accueil de sa clientèle.

Axial Sport est installée depuis 15 ans à Amboise, rue des Lombardières, sur le parc d'activités de la Boitardière. C'est une entreprise familiale spécialisée dans la réalisation de pièces en matériaux composite pour les secteurs aéroportuaire (véhicules industriels), automobile et moto, l'équipement sanitaire et l'équipement de la personne (sièges anatomiques pour personnes handicapées). Elle emploie six salariés.



Nouveau

● Un créateur... deux entreprises

David Berneur a installé chemin du Roi, à la Boitardière, dans les locaux de l'entreprise Soprameca, ses deux sociétés : "Be Studio", agence de création de sites web et "Imprim Tout", spécialisée dans les objets publicitaires et l'impression sur tous types de supports.

Contact : 02 47 23 04 67 ou 09 54 30 58 54.

● Energies renouvelables

Les entreprises locales développent peu à peu leur expertise dans ce domaine. La société Ainelec, à Chargé, s'est ainsi lancée dans un programme de recherche. A2ME, à Nazelles-Négron, est spécialisée dans les constructions bioclimatiques et dans le conseil, la vente et la mise en œuvre de matériaux écologiques. Solergie, qui a repris à Amboise les établissements Durand, construira son nouveau siège à la Boitardière. Les locaux seront énergétiquement autonomes et construits à l'aide de matériaux écologiques.

● Point multi-services

Le magasin Proxi de Noizay a rejoint le réseau des points multi-services mis en place par la Chambre de commerce et d'industrie avec le soutien du Pays Loire Touraine. Il propose un accès internet, un fax et un photocopieur.

● Primeurs à domicile

Prim' Fruits est une nouvelle épicerie itinérante qui propose du mardi au vendredi un choix de fruits frais et secs, légumes, produits de la mer, fromages et produits laitiers. Francis Guénand, habitant de Saint-Règle, a repris une tournée, qui va de Saint-Georges-sur-Cher à Saint-Martin-le-Beau, passe par Souvigny-de-Touraine et Chargé. Contact : 06 83 30 93 43 après 18h.



Foyer des jeunes travailleurs : un nouvel élan

Dans son projet de plan local de l'habitat, adopté en février dernier, la communauté de communes s'engageait à participer à la pérennisation des résidences d'accueil locales. Elle passe aujourd'hui à l'action pour aider au maintien sur le territoire de la résidence sociale pour jeunes gérée par le Foyer des jeunes travailleurs d'Amboise.

Ouvert en 1973 dans le quartier de Malétrenne, le Foyer des jeunes travailleurs permet chaque année de répondre aux besoins de logements de trois cents jeunes actifs et étudiants en formation ou stage. Il a bénéficié en 2002 d'un lourd programme de réhabilitation et d'extension qui pose aujourd'hui la question de son équilibre financier. Conscients que l'accueil et l'installation de

nouveaux actifs sont des éléments moteur du développement économique local - celui de l'industrie qui recherche des employés qualifiés, celui du tourisme qui nécessite l'emploi de nombreux saisonniers - les élus du conseil communautaire ont validé, lors du conseil du 5 juillet 2007, le principe de l'engagement de la communauté de communes dans un dispositif visant à

équilibrer le budget de la structure, pour assurer son maintien sur le territoire. Val d'Amboise envisage ainsi de devenir propriétaire du terrain et des bâtiments. La collectivité verserait également à l'association qui gère le foyer une subvention annuelle, dans le cadre d'une convention d'objectifs en cours de rédaction, et entrerait au conseil d'administration de l'établissement.

Plus qu'un toit, une étape vers l'autonomie...

La précarité de l'emploi, la mobilité d'une région à l'autre et des loyers élevés engendrent des difficultés d'accès au logement pour les jeunes générations.

Le foyer des jeunes travailleurs constitue une étape, avant l'appartement individuel.

Les jeunes sont, davantage que les adultes, en situation de devoir être mobiles et se déplacer très rapidement pour occuper un emploi, effectuer un stage ou une période d'essai, quitter un domicile dans lequel ils sont hébergés... Ou encore s'installer plus durablement avec des ressources faibles et précaires sur un territoire.

L'accès normé à un logement est souvent peu compatible avec ces situations : méfiance des bailleurs, faible offre locative hors du cœur de l'agglomération, délais trop longs dans le parc social, coûts importants d'accès dans le parc privé...

Au 14 allée de Malétrenne, le "FJT" accueille des hommes et des femmes âgés de 16 à 30 ans, qu'ils soient salariés (en CDD, en CDI), stagiaires, apprentis, étudiants ou en recherche d'emploi. Il propose quatre-vingt neuf logements fonctionnels et bien entretenus, de la chambre au studio équipé d'une kitchenette, pour une nuit, quelques semaines, ou plusieurs mois. "La redevance mensuelle qu'assume chaque jeune comprend toutes les charges, explique Christine Gandubert, directrice de l'établissement. Et les formalités à remplir comme les garanties sont plus légères que celles qui seraient demandées pour la signature d'un bail classique." Pour des jeunes tout juste sortis de l'adolescence et pas vraiment "rodés" aux démarches administratives (60 % des résidents ont 21 ans au plus), dont les ressources sont irrégulières de part la précarité des situations professionnelles, limitées voire inexistantes, ou qui cherchent à se rapprocher temporairement de leur lieu d'étude ou de stage, la structure offre une souplesse de fonctionnement bienvenue. Mais sa mission ne s'arrête pas là...



Un pied dans la vie adulte

Dans 7 à 8 % des cas, l'entrée au FJT palie une situation d'urgence (rupture familiale ou institutionnelle). L'association propose, s'il le faut, un appui pour une bonne entrée dans la vie d'adulte, en menant des actions qui tendent à favoriser l'autonomie des résidents dans les domaines de la vie quotidienne, de l'alimentation, de la santé, de la formation et de l'emploi, de la culture et des loisirs... On trouve ainsi sur place un service logement, une conseillère en économie sociale et familiale, et une équipe d'animation qui développe des projets visant à favoriser la vie collective (soirées à thème, rencontres culturelles). Toutes ces actions sont construites dans une démarche participative à laquelle les jeunes sont associés.

"Un dernier axe fort du FJT est de développer un parc de logements diffus à l'échelle du Pays Loire Touraine, entre Bléré, Château-Renault et Amboise, conclut Christine Gandubert. Nous travaillons actuellement à cibler la demande en fonction de critères géographiques - notamment la proximité avec les zones d'activité - et les besoins spécifiques des jeunes."

L'association "FJT d'Amboise" :

- une résidence sociale pour jeunes comprenant 89 logements conventionnés APL, de la chambre de 12 m² au studio de 25 m² équipé. Cette résidence propose aussi des services : lavomatic, salle TV, accès internet, bibliothèque, cuisine commune, cafétéria, billard...
- un service de restauration ouvert aux adhérents non résidents.
- un "service logement jeunes" pour développer des solutions adaptées aux mobilités des jeunes sur le Pays Loire Touraine : Permanences d'accueil-information et orientation sur Amboise, Bléré et Château-renault, une bourse au logement départementale (en lien avec l'association de Tours), deux logements à Château Renault.

La petite histoire

Le premier foyer de jeunes travailleurs a été créé à Tours par Henri Fontaine, également fondateur du cinéma Les Studios, en 1941. Celui d'Amboise a été fondé avec le soutien d'élus de la ville et des entreprises locales par l'association "Foyer des jeunes travailleurs d'Amboise", constituée en 1968. Le FJT d'Amboise adhère à l'Union des foyers et services pour jeunes travailleurs devenue aujourd'hui Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ), qui réunit près de 370 associations réparties sur 250 villes, et compte 420 établissements et services.

365 jours sur 365

Le FJT est ouvert chaque jour de l'année, de 7h à 22h30. Il emploie dix salariés, soit 8,5 équivalents-temps plein : cinq administratifs (directrice, conseiller, animateurs, comptable) et cinq "techniques" (cuisinier, agents d'entretien, gardienne).

Fréquentation...

Le FJT a été réhabilité en 2002. Avant ces travaux, le taux d'occupation de la résidence, devenue obsolète, était de 40 %. Il est aujourd'hui de 90 %. Trois cent dix-neuf résidents y ont été accueillis en 2006. La durée moyenne des séjours est de deux mois et demi.

Hommes / femmes...

60 % des résidents sont des hommes ; 40 % sont des femmes. Certains résidents vivent en couple.

Une salle pour vos réunions

Le FJT peut mettre à la disposition des associations et organismes divers, des artisans et des petites entreprises, pour leurs assemblées, réunions ou formations, une salle de réunion avec possibilité de restauration, sur réservation.

FJT du département

L'agglomération tourangelle offre une capacité de deux cent logements répartis sur plusieurs résidences dans les villes de l'agglomération ; Chinon quarante, Loches quatorze. Un service et une bourse au logement départementaux existent, avec des permanences locales sur tous les territoires.

En pratique

Foyer des jeunes travailleurs

14 allée de Malétrenne

37400 AMBOISE

Tél : 02 47 23 62 00 - Fax : 02 47 23 62 09

Courriel : fjt.amboise@wanadoo.fr

Web : <http://perso.wanadoo.fr/fjt.amboise>

La reprise du foyer par la collectivité

La résidence est actuellement gérée par l'association Foyer des jeunes travailleurs d'Amboise, présidée par Mme Monique Butstraen. L'association est locataire des bâtiments, qui appartiennent à la société immobilière Nouveau Logis Centre Limousin et ont été construits sur un terrain de la commune d'Amboise.

Le projet de reprise en gestion du FJT par Val d'Amboise prévoit :

→ **le transfert de propriété de l'immeuble et du terrain à la communauté de communes.** Ceci induit la reprise des emprunts souscrits par Nouveau Logis Centre Limousin (1 800 000 euros) et le rachat du terrain à la ville d'Amboise. Les loyers versés à la collectivité par l'association (140 000 euros par an) permettraient de couvrir le remboursement des emprunts et une enveloppe de travaux de l'ordre de 16 000 euros par an (entretien du bâtiment).

→ **le retour à l'équilibre budgétaire de la structure gestionnaire,** à savoir le financement de la dette (180 000 euros),



et l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 60 000 à 70 000 euros.

Ces modalités, validées lors du conseil communautaire du 5 juillet dernier, ont été soumises à la délibération des communes membres de Val d'Amboise, qui ont

jusqu'au 6 octobre pour se prononcer. Un nouveau conseil communautaire se réunira le 18 octobre pour autoriser le président de la communauté de communes, Pierre Bordier, à effectuer l'ensemble des démarches inhérentes à la reprise du foyer par la collectivité.

Situation d'activité des résidents

- salariés	30,8 %
- apprentis et contrats de qualification	16,8 %
- stagiaires	35,6 %
- demandeurs d'emploi	2,8 %
- étudiants	14 %

La majorité des séjours s'effectue lors d'un stage. Si 43,8 % des jeunes résidents disposent d'un salaire, des périodes de ruptures d'activité professionnelle provoquent également des ruptures de ressources.

Origine géographique

- Amboise	17,6 %
- autre commune du département	15,2 %
- autre département de la région	19,2 %
- autre région	42,8 %
- DOM TOM	0,4 % (1 résident)
- Union Européenne	4,8 %

Niveau scolaire

- brevet des collèges ou niveau 3ème	5,5 %
- CAP, BEP	32,2 %
- bac pro ou technique	18,7 %
- bac général	11,1 %
- BTS ou IUT	8,3 %
- DEUG	9,1 %
- diplôme ou niveau bac + 3 et plus	9,9 %

Le FJT... et après ?

A la sortie du foyer, 56 % des résidents intègrent un logement autonome, 16 % s'installent sur le territoire. Pour les autres, un peu moins d'un tiers, la fin du séjour rime avec retour au domicile des parents, avant le démarrage d'une nouvelle activité, ailleurs...

Mieux "armé", plus expérimenté pour évoluer dans le monde du travail et des adultes : l'association aura mis à profit le séjour dans l'établissement pour accompagner le parcours et l'apprentissage de la vie.



Réunion du 5 juillet 2007

Collecte des encombrants à Amboise et Pocé-sur-Cisse

Sur demande des particuliers, les services communaux d'Amboise et de Pocé-sur-Cisse assurent une collecte en porte à porte des encombrants. Dans le cadre de sa compétence collecte des déchets ménagers, Val d'Amboise reprend ces services en charge. Amboise ne souhaitant

plus assurer le service en régie, la collecte pourrait être confiée à un prestataire. La commune de Pocé-sur-Cisse désirant continuer à assurer le service en régie directe, une convention sera signée entre cette dernière et la communauté de communes.

Acquisition de terrain, site d'activité des Poujeaux

Au 24 rue des Ormes, à Nazelles-Négron, la communauté de communes acquiert trois parcelles (surface : 181 m²) frappées d'alignement pour un montant de 2 775 €, après évaluation effectuée par le service des Domaines.

Fonds de concours attribué à Saint-Règle

Comme ce fut le cas pour Chargé en 2005, Val d'Amboise participe à hauteur de 50 %, soit pour un montant de 1 000 €, aux frais engagés par la commune de Saint-Règle pour la révision de son plan local d'urbanisme, effectuée dans le cadre de l'extension du parc d'activités de la Boitardière.

Nouvelles voiries communautaires

→ les carrefours du Bout-des-Ponts, à Amboise, sont intégrés à la voirie communautaire. L'ensemble des aménagements de la chaussée (terre-pleins et îlots, signalisation au sol) sera effectué par le Conseil général. Val d'Amboise participera à hauteur d'un tiers à leur financement.

Une convention définissant les domaines d'intervention de chacun doit être passée entre la ville d'Amboise, la communauté de communes et le département.

→ le carrefour du chemin des Sables avec la RD 952, à Nazelles-Négron, rejoint le classement communautaire au titre des zones d'activités. La participation du département à des travaux de signalisation tricolore sera de l'ordre de 30%.

→ la voie communale n°43 (entre la D1 et la parcelle AL n°222) qui dessert, à Noizay, une station d'épuration de Val d'Amboise devient communautaire.

Rappel :

- Le compte rendu des séances du Conseil communautaire est affiché dans chaque mairie et téléchargeable sur www.cc-valdamboise.fr.

- Le Conseil siège au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, avenue des Courvoyeurs. Les séances sont publiques.

- les prochains conseils se tiendront les jeudis 18 octobre, 15 novembre et 20 décembre.

Réservations de terrains à la Boitardière

→ une parcelle de 889 m², située rue de la Musse à Chargé, au prix de 10 €HT/m², par M. Cyril Mercier, carrossier automobile, pour la création d'un atelier de 150 m².

→ une parcelle de 2 283 m² environ, située rue du Château d'Eau à Chargé, au prix de 10 €HT/m², par Monsieur Edouard de Warren, représentant l'entreprise Solergie, en vue de la construction d'un bâtiment de 500 m² et de l'implantation de cette société spécialisée dans le conseil et la vente de matériels destinés à économiser l'énergie.

→ une parcelle de 2 294 m² environ, située rue André Huard à Amboise, au prix de 10 €HT/m², par Messieurs Kazim et Rasit Oflu en vue de la construction d'un immeuble de bureaux de 700 m² environ.



Transferts de compétences à l'étude...

La commission locale d'évaluation des transferts de charges a pour mission de définir le montant de la compensation due par chaque commune à la communauté de communes lorsque une nouvelle compétence lui est transférée.



Elle est composée de membres des conseils municipaux (un élu minimum par commune). Elle a pour impératif de veiller à ne pas appauvrir les communes (en prenant en compte les charges récurrentes exclusivement), sans pour autant minimiser le poids des charges supportées par la communauté de communes, ce qui aurait pour conséquence de limiter les ressources de la collectivité pour assumer ses compétences.

Les propositions d'évaluation effectuées par la commission doivent être approuvées par les conseils municipaux des communes membres. Elles sont ensuite présentées au vote du conseil communautaire en même temps que les délibérations relatives à la prise de nouvelles compétences.

La commission peut être saisie par la communauté de communes ou l'une des communes membres.

Elle vient de se voir confier l'évaluation du transfert des compétences suivantes :

→ **“transports scolaires” et “urbanisme”** (notamment l'instruction des permis de construire) à la demande de Val d'Amboise.

→ **“piscine Vallerey”, “mission locale” et “crèche”** à la demande de la ville d'Amboise.

Les boucles cyclables se dessinent

Pour accompagner l'arrivée de la **“Loire à Vélo”** sur son territoire, le Pays Loire Touraine mène depuis 2005 une réflexion pour aider ses six communautés de communes à développer un réseau cyclable touristique.

Ces boucles locales constitueront une alternative à l'itinéraire ligérien, qu'elles relieront à des sites locaux attractifs, dans la campagne environnante. Au sein de ce dispositif, sept boucles et un axe traversent le territoire de Val d'Amboise. Leur réalisation nécessitant une enveloppe de 700 000 €, elle donnera lieu à une programmation pluriannuelle. La commission développement économique a opté pour la mise en œuvre, sur la période 2008-2010, de deux boucles :

→ **“Chenonceaux - Chisseaux - Souvigny-de-Touraine, Saint-Règle, Amboise, Civray-de-Touraine”** (39 km dont 23 sur la communauté de communes) relie deux sites touristiques très fréquentés. Les aménagements à effectuer se situent en majeure partie sur le territoire de Val d'Amboise et leur montant avoisine les 500 000 €. Compte tenu de l'intérêt du développement de cet axe pour la communauté de communes de Bléré-Val de Cher, une mutualisation des investissements est souhaitée.

→ **“Nazelles-Négron - Chançay - Vernou-sur-Brenne - Noizay”** (16 km dont 6,5 sur la communauté de communes) fait le lien avec



le Vouvrillon et permet d'amorcer un réseau de boucles sur la rive droite de la Loire qui n'est pas empruntée par la Loire à Vélo. Ce circuit relativement court est adapté à la fréquentation par la population locale.

Le conseil communautaire ayant donné son accord de principe à la réalisation de cette première tranche, la concertation avec les communautés de communes concernées peut commencer. Elle permettra de préciser les principes de répartition des investissements entre les territoires, puis de définir, courant 2008, un calendrier de réalisation.

Contrat urbain de cohésion sociale : la communauté de communes s'engage aux côtés d'Amboise

Pour insuffler une nouvelle dynamique dans les quartiers de la Verrerie et de Maletrenne

Plaisance, la ville d'Amboise a signé un contrat urbain de cohésion sociale avec l'Etat, le CUCS.

Val d'Amboise propose son soutien dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

Le travail mené depuis plusieurs années par la coordination sociale de la ville d'Amboise (commune et partenaires sociaux) a permis de cerner les besoins des quartiers, mettant en avant, notamment, le nécessaire rapprochement des acteurs économiques du territoire, ainsi que l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie. Ces deux objectifs entrent dans le champ des compétences de la communauté de communes. Au sein du programme d'actions proposé par le contrat urbain, Val d'Amboise prévoit ainsi d'intervenir à trois niveaux.



Le Ludobus passe par Val d'Amboise.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan local de l'habitat, la communauté de communes proposera une aide financière aux propriétaires bailleurs dans les opérations de réalisation de logements sociaux.

Dans le domaine de la petite enfance, en réponse à l'objectif du CUCS "d'offrir aux habitants un environnement urbain propice à leur insertion", la mise en place de séances de Ludobus au bénéfice des assistantes maternelles et des parents de jeunes enfants dans les quartiers est envisagée.

Pour promouvoir le développement d'activités économiques dans ces secteurs prioritaires, le CUCS préconise l'implantation de services. Val d'Amboise prendra en charge les frais de l'étude de faisabilité préalable (dont elle établira également le

cahier des charges) et a prévu un budget de 5 000 € à cet effet. Pour répondre au besoin de "développement d'un dispositif d'accompagnement à la création d'activités économiques par les habitants", des réunions ou permanences d'information par les acteurs du réseau local d'aide à la création d'entreprise⁽¹⁾ pourraient se tenir dans les quartiers. Un soutien technique personnalisé aux porteurs de projets - telle la prise en charge financière de l'intervention d'un conseiller spécialisé - est enfin proposé par la communauté de communes.

⁽¹⁾ **service du développement économique de Val d'Amboise, chambres consulaires, réseau d'initiatives locales pour l'emploi, association pour le droit à l'initiative économique, ANPE et tout autre organisme spécialisé.**

Un point sur le PLH

Le projet de programme local de l'habitat a été validé par les élus communautaires lors du conseil du 8 février 2007. Après consultation des communes membres de Val d'Amboise et du syndicat mixte en charge de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCOT Amboisie, Bléré-Val de Cher, Castelrenaudais), le conseil communautaire a pris acte de leurs délibérations.

Le document a été soumis au comité régional de l'habitat, qui a transmis à la

mi-septembre son avis au Préfet d'Indre-et-Loire, lequel adressera à Val d'Amboise d'éventuelles propositions de modifications courant octobre. Si des changements étaient à prendre en compte, le conseil communautaire serait appelé à délibérer à

nouveau, et une nouvelle consultation des communes et du SCOT devrait être organisée. Dans le cas contraire, le PLH pourrait être approuvé avant la fin de l'année 2007, pour être mis en œuvre au début de l'année 2008.

Ce sujet vous intéresse ?

Retrouvez le dossier consacré à l'élaboration du PLH dans Val d'Amboise info n°13 - printemps 2007, téléchargeable sur le site internet de la communauté de communes : www.cc-valdamboise.fr, rubrique "nos publications".

Réduire sa facture d'eau, préserver l'environnement !

La consommation moyenne annuelle d'eau par habitant est de 50 m³, alors que 20 m³ suffiraient à couvrir les besoins.

En adoptant des gestes simples, on peut alléger sa facture et éviter le gaspillage... sans sacrifier son confort !

Fuites d'eau...

- protégez les tuyaux et le compteur contre le gel, et vidangez l'installation lors d'une absence prolongée en hiver.

- entretenez régulièrement votre installation : joints, robinets...

Pour constater d'éventuelles fuites : effectuez un relevé de compteur, puis un autre deux heures plus tard, sans avoir utilisé d'eau. Les valeurs doivent être égales. Si la valeur est supérieure, votre installation fuit. Pensez à réparer !

Appareils électroménagers

- remplissez complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route ou utilisez la touche "éco".

- choisissez des lave-linge et lave-vaisselle économes en eau en vous référant à la notice technique ou à l'étiquette énergie.

Salle de bain et cuisine

- préférez une douche (50 litres) plutôt qu'un bain (150 litres).

- fermez les robinets pendant le nettoyage des mains, le brossage des dents, le rasage...

- investissez dans un système de chasse d'eau économique (3 ou 6 litres).

- dosez la quantité de produits d'entretien que vous utilisez au minimum.

Du robinet mitigeur à la douche qui réduit le débit (de 10 à 25 litres par minute), en passant par des aérateurs à injection de bulles d'air (- 30 à 40 % sur la consommation), les petits équipements permettant une économie d'eau sont nombreux. Vous pouvez également opter pour un réducteur de pression pour votre habitation (- 20 à 40 % sur votre facture habituelle).

Jardin et atelier

- optez pour du matériel d'arrosage goutte à goutte (micro asperseurs, tuyaux poreux) plutôt que pour des canons à eau.

- arrosez abondamment, en une seule fois plutôt qu'un petit peu chaque jour. Ciblez le pied des plantes.

- renoncez à arroser votre gazon, même hors périodes de restriction. Il reverdira aux premières pluies !

- après vos petits travaux de bricolage ou bien de peinture, récupérez les solvants et portez-les en déchetterie.

Derrière mon robinet...

Dans le cadre de la consultation préalable à l'élaboration du nouveau schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, le Sdage, la mairie d'Amboise accueille du 8 au 19 octobre une exposition de l'agence de l'eau Loire Bretagne, intitulée "Derrière mon robinet coule une rivière". Pour le public, c'est l'occasion de s'informer sur l'état des milieux aquatiques, de mesurer l'impact de l'activité humaine sur l'eau, et d'apprendre les gestes pour la préserver.

Dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture au public.
Tél : 02 47 23 47 23.

Donnez votre avis sur le SCOT

Le syndicat mixte en charge de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale des communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais (SCOT ABC) a arrêté son projet le 18 juillet dernier. Une enquête publique sera ouverte début novembre 2007 afin que les habitants du territoire puissent en prendre connaissance et donner leur avis.

Cette enquête, d'une durée d'un mois, sera annoncée quelques jours avant son lancement effectif dans les journaux locaux et sur le site internet de la communauté de communes Val d'Amboise.

Les documents seront consultables dans toutes les mairies, au siège des communautés de communes (Val d'Amboise, les Deux Rives, Bléré-Val de Cher et le Castelrenaudais) et au siège du syndicat mixte du SCOT ABC (situé à Nazelles-Négron, dans les locaux de la communauté de communes Val d'Amboise). Le public pourra donner son avis sur le projet, soit en inscrivant directement ses remarques sur le registre tenu par le commissaire enquêteur lors de ses permanences (horaires non communiqués), soit par courrier adressé à ce dernier.

Après cette phase de consultation, le projet du SCOT devrait être approuvé en février 2008. Rappelons que ce document contiendra des prescriptions auxquelles les collectivités adhérentes au SCOT devront à l'avenir se référer pour élaborer leurs propres outils de développement local, dont le plan local d'urbanisme (PLU)...

Syndicat mixte ABC

Géraldine Collado, chargée de mission
9 bis rue d'Amboise – 37530 Nazelles-Négron
Tél : 02 47 23 47 44 – Fax : 02 47 23 47 50

Le Pays Loire Touraine

→ a son "Mag"

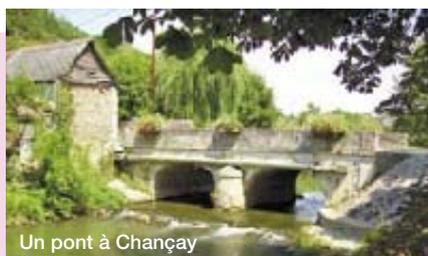
"Le Mag", c'est le titre du nouveau magazine d'informations du Pays Loire Touraine, dont le numéro 1 est diffusé depuis la fin du mois d'août dans les 36 000 foyers des six communautés de communes



qui composent son territoire. Au sommaire de cette publication qui paraîtra au rythme d'un numéro par an, les actualités du Pays et un premier dossier consacré à la découverte de la richesse du patrimoine local accompagné d'un programme d'animations couvrant la période de septembre 2007 à juin 2008.

"Chacune ou chacun trouvera, dans ce programme, matière à parfaire ses connaissances patrimoniales et à s'approprier davantage ce territoire dans un souci de

préservation, de valorisation et de transmission aux futures générations", écrit dans son éditorial Claude Courgeau, président du pays Loire Touraine. Le syndicat entend en effet s'impliquer fortement à l'avenir dans la valorisation du patrimoine bâti ancien et des espaces naturels. A cette fin, il déposera en fin d'année un dossier de candidature au label "Pays d'art et d'histoire", pour obtenir les moyens d'agir en ce domaine.



Un pont à Chançay

Stages

Participation : 15 euros par personne.

Samedi 6 octobre

"Réussir l'aménagement paysager autour de sa maison". *Arboretum de Monthonod de 9h à 17h.*

Samedi 13 octobre

"Initiation à l'utilisation de la chaux naturelle". *Cigogné, initiation sur le mur de l'ancienne école de 8h30 à 18h.*

Conférences

Samedi 29 septembre

"Les moulins en Touraine", par M. Penet, président de l'association des Amis des moulins de Touraine. *Saint-Ouen-les-Vignes, en mairie, à 17h30.*

→ en perspectives...

Le syndicat mixte du Pays Loire Touraine est un espace d'échanges, de coordination et de soutien pour le développement local du territoire nord-est de la Touraine (58 communes et six communautés de communes). Il travaille en partenariat avec l'Etat, la Région Centre, le Département d'Indre-et-Loire et des organismes professionnels ou associatifs pour aider à la réalisation de projets locaux ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'environnement, à l'économie et au patrimoine.

A cet effet, le Pays engage des études prospectives qui sont indispensables pour assurer la cohérence et la pertinence sur le long terme des actions engagées à l'échelle de son territoire. Sur la base des échanges et études effectués, le Pays Loire Touraine a signé, en 2006, un contrat de quatre années avec la Région Centre et obtenu une enveloppe de 12 156 000 € pour financer les projets contribuant au développement local⁽¹⁾. Le syndicat propose également, par l'intermédiaire d'un agent de développement et d'un chargé de mission⁽²⁾, une assistance aux acteurs privés et aux collectivités dans le montage de leurs projets.

⁽¹⁾ Ces projets sont identifiés dans un document appelé "contrat de Pays", téléchargeable sur le site internet du Pays Loire Touraine ou consultable au siège de la collectivité.

⁽²⁾ Agent de développement : Delphine Henry ; chargé de mission patrimoine : Arnaud Paucton.

Pays Loire Touraine

Mairie - 37530 Pocé-sur-Cisse

Tél : 02 47 57 30 83 - Fax : 02 47 57 32 53

Courriel : paysloiretouraine@wanadoo.fr

www.paysloiretouraine.fr

Le programme d'animation 2007

Samedi 27 octobre

"Vernou-sur-Brenne de l'antiquité au XIX^{ème} siècle", par Mme Vagnini, auteure d'une monographie consacrée à la commune. *Vernou-sur-Brenne, salle des fêtes, à 14h30.*

Samedi 10 novembre

"Paul-Louis Courier et la Touraine", par M. Lautman, secrétaire de la société des Amis de Paul-Louis Courier et auteur d'une biographie. *Véretz, salle Jean Raimbault, à 14h30.*

Mardi 13 novembre

"Le Cher canalisé", par Mme Mauret-Cribellier, chercheuse au service de l'inventaire général. *Bléré, salle du conseil municipal, à 20h30.*

Visites "découverte"

Visites gratuites d'une durée de 1h30 à 2h.

Samedi 29 septembre

"Amboise, ville industrielle : les industries du centre-ville", en partenariat avec le cercle Ambacia. *A 14h30.*

Samedi 13 octobre

"Château-Renault", visite et histoire de la cité du cuir. *A 14h30.*

Pour ces animations, renseignements et inscription impérative auprès du Pays Loire Touraine.

Balades et randos thématiques

Sorties gratuites.

Dimanche 7 octobre

"Au fil du Madelon" pour découvrir lavoir, château, viaduc ferroviaire, ferme troglodytique... *Au départ de Villedômer à 9h.*

Le Cher canalisé



Petite musique...

intercommunale

La gamme des actions de la communauté de communes pour promouvoir la pratique et la culture musicale s'enrichit d'année en année.

Pour la seconde année, **Val d'Amboise édite le guide des écoles de musique**, qui présente les disciplines enseignées, les pratiques collectives ainsi que les tarifs pour l'année 2007-2008. Cette publication est disponible à l'école de musique Paul Gaudet, à Amboise et dans les mairies. Vous pouvez également la télécharger sur le site internet de Val d'Amboise, www.cc-valdamboise.fr.



L'année 2007 voit également la première réalisation concrète issue de la collaboration entre les écoles de musique accueillant des élèves de Val d'Amboise : **une classe d'orchestre intercommunale d'instruments à vent et de percussions** ouvre cette rentrée. Susceptible d'accueillir

jusqu'à cinquante musiciens, encadrée par trois professeurs, elle réunit des élèves de l'école de musique Paul Gaudet d'Amboise, et des écoles de la musique de Nazelles-Négron et Limeray. Ce nouvel ensemble se donnera en spectacle en juin 2008. Pour obtenir plus d'informations ou rejoindre le groupe, contactez l'école de musique Paul Gaudet au 02 47 57 06 97.

Les 25, 27 et 28 septembre, l'école de musique Paul Gaudet et la communauté de communes proposent aux écoliers une **nouvelle création musicale, "Le vaillant petit tailleur"**, conte de Grimm mis en musique par le compositeur hongrois Tibor Harsanyi. Pour cette adaptation qui fait la part belle au piccolo, au violon, au piano et aux percussions, dix artistes et un narrateur investiront la scène où des images seront projetées. Neuf cents écoliers de Val d'Amboise (du CE2 au CM2) sont attendus lors des six représentations données au théâtre Beaumarchais.

Un autre spectacle où les scolaires tiendront cette fois la vedette, **la quatrième rencontre chorale des écoles**, est



programmée le samedi 29 mars 2008. Organisée par la communauté de communes, elle réunira au centre socio-culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron, près de trois cents écoliers venus de l'ensemble des communes de Val d'Amboise.



Ouverture de saison à Amboise

De l'audace, de l'exotisme, de l'imprévu... et du rêve. A l'image de la nouvelle identité visuelle, la programmation du théâtre

Beaumarchais réserve encore de belles surprises.

Le premier spectacle "Lucienne et les garçons, Music Hall", programmé le samedi 6 octobre, sera un véritable concentré d'anti-morosité avec son rythme effréné et son humour

ravageur. Mais bien d'autres artistes de sensibilité et d'horizons différents vous inviteront à découvrir leur univers : musique, danse, théâtre, conte, cirque... alors pensez à réserver dès aujourd'hui vos places.

Renseignements pratiques

Réservations au 02 47 23 47 34

ou sur billetterie@ville-amboise.fr.

Programmes disponibles à la mairie d'Amboise et à l'office de tourisme.



Les dessous coquins des toiles

de la mairie de Chargé

Par Alain Fougeron

E

Dans la salle du conseil municipal de Chargé, huit panneaux peints de plus de deux mètres de haut et un panneau de dimensions plus modestes occupent les murs. Ces véritables tableaux peints à l'huile sur toile présentent des scènes champêtres parfaitement anodines pour un public non-averti, mais qui ne trompent pas un œil "exercé" !

En 1886 la commune de Chargé, acquiert, pour y installer sa mairie, une belle maison bourgeoise. Celle-ci a peut-être été un rendez-vous de chasse ou une demeure pouvant recevoir des visiteurs au temps du Duc de Choiseul. Toujours est-il qu'elle a dû appartenir à un propriétaire fortuné, puisque une salle de réception, au rez-de-chaussée se trouve tendue de toiles peintes dont l'histoire et les secrets méritent l'attention. En 1904, lors de travaux de restauration,

des peintures sont découvertes sous les papiers peints. Des scènes "agréables à regarder" avec ciel bleu, paysages, personnages... Ces toiles étaient là depuis si longtemps que personne ne s'en souvenait !

En 1905 l'historien local Alfred Gabeau (membre de la Société archéologique de Touraine) fait une description précise des tableaux tels qu'ils furent découverts. Ils représentent des scènes de chasse, de pêche, de vie champêtre où l'historien

remarque, non sans malice, "des jeunes femmes à la poitrine découverte"... de quoi nous mettre la puce à l'oreille.

En 1913, le ministre des Beaux-Arts fait classer ces œuvres à l'inventaire des Monuments Historiques.

En 1943, pendant l'occupation allemande, les toiles sont enlevées et cachées.

En 1968 deux peintres-restaurateurs des Monuments Historiques viennent nettoyer et rénover les tableaux.



A



B

• Des surprises sous la “patine” ...

En retirant le vernis d'origine sur la partie que Monsieur Gabeau avait décrite comme “des barques avec personnages” ils découvrent ... un beau jeune homme et trois demoiselles dénudées, à peine voilées, dont l'une est fessée par le garçon (A). Cette scène “coquine” s'ajoute à celles où l'on peut voir un curé tenant la quenouille d'une fileuse de laine à la gorge découverte (B), un couple assis dont la main du jeune homme s'égare sous les jupons de sa compagne (C), une lavandière qui a poussé son amant dans la rivière pour calmer son ardeur, mais qui, pas folle, lui tend généreusement la main pour le sauver (D)!

Dans le tableau au-dessus de la porte, ce n'est pas une barque qui est représentée mais un magnifique vaisseau... alors attendons patiemment les surprises de la prochaine restauration (E)!

• Jean-François Guérize fils, peintre amboisien

Les toiles sont signées Guérize fils - 1788. Jean-François Guérize est né à Amboise le 30 mars 1754, et fut baptisé à l'église Saint-Florentin. Il était le fils de François Guérize, lui-même artiste-peintre. Alfred Gabeau pense que Jean-François passa sa jeunesse à “broyer des couleurs et broser des enseignes” avec son père. Il considère qu'il n'est qu'un peintre “de moyenne grandeur”, qui eut des aptitudes naturelles mais qui, sans fortune familiale, n'aurait jamais eu la chance de profiter des conseils de grands maîtres en peinture, comme cela semble avoir été le cas.

En effet les tableaux de la mairie ne sont pas des paysages de la région, mais plutôt des copies de paysages flamands. Concernant le talent de l'auteur à dépeindre la nature, la vache représentée est haute comme une chèvre, le lièvre chassé est plus grand

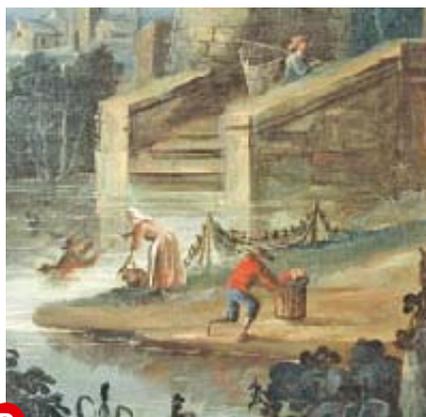
que les chiens courants qui le poursuivent et on observe, en de nombreux endroits, des erreurs de perspective grossières.

Vers 1789 il était fréquent de croiser l'artiste dans les rues d'Amboise, où il était devenu le peintre attitré de la municipalité pendant la période révolutionnaire. Toujours d'après Alfred Gabeau, “Il peint les emblèmes, les inscriptions et les autels de la Patrie que l'on élevait tantôt dans le temple décadaire, tantôt dans celui de la déesse Raison. Il peint encore le décor de la prise de la Bastille, à l'occasion de la fête du 10 août [...] ; nous le voyons enfin, pendant plusieurs années, cumulant la peinture avec le titre, plus pompeux que rémunérateur, de Conservateur et gardien de l'horloge du beffroi municipal.”

Jean-François Guérize meurt à 50 ans sans famille et dans l'indifférence à l'hospice de la ville d'Amboise, le 23 frimaire an XIII. Sur l'acte de décès, seuls deux témoins ont signé : un couvreur et un journalier. Alfred Gabeau a tenté de sauver de l'oubli ce peintre amboisien à qui il reconnaît “de l'imagination, une vision juste, et le sentiment de la couleur..”



C



D

Remerciements à Jocelyne Trévetin pour sa contribution à la rédaction de cet article.

Les toiles sont visibles sur demande aux heures d'ouverture de la mairie de Chargé.
Tél : 02 47 57 04 01.

🎵 **Les 25, 27 et 28 septembre**

“Le Vaillant petit tailleur”

- Spectacle musical organisé pour les scolaires par l'école de musique Paul Gaudet et la communauté de communes Val d'Amboise. (détail en page 13)

👁️ **Samedi 29 septembre**

“Amboise, ville industrielle : les industries

du centre-ville” - Visite organisée par le Pays Loire Touraine en partenariat avec le cercle Ambacia. Gratuit, places limitées. Info et inscriptions : 02 47 57 30 83 (autres animations page 12)

🚶 **Samedi 6 octobre**

Rando de la bernache à Cangey

Départ de Fleuray à 16h30
Info : 02 47 30 19 40

🎵 **Dimanche 7 octobre**

Concert de la Renaissance des orgues d'Amboise

Eglise St-Denis d'Amboise, à 18h
Info : www.orgues-amboise.org

👁️ **Mercredi 10 octobre**
“Café des livres”

Rencontre littéraire organisée chez Art Thé
Place Michel Debré, à Amboise à 20h30

🏠 **Du 8 au 19 octobre**

“Derrière mon robinet

coule une rivière” - Expo organisée par l'agence de l'eau Loire Bretagne
Mairie d'Amboise
Info : 02 47 23 47 23 (détail page 11)

🎵 **Samedi 13 octobre**

Dîner dansant de l'amicale sportive de Pocé

Salle polyvalente de Pocé
Info : 02 47 57 18 15

🎵 **Dimanche 14 octobre**
Festival des Mouts et des Notes

Salle Bernache à Noizay
Info : 02 47 52 11 06

🏠 **Jeu 18 octobre**

Conseil communautaire

Centre socio-culturel de Nazelles-Négron à 18h

🎵 **Dimanche 21 octobre**
Concert de musique baroque

Eglise St-Denis d'Amboise, à 18h - Info : 02 47 57 19 86

🎵 **Vendredi 26 octobre**
Soirée gospel - “Cotton Singers” - Organisée par le Lions Club au profit des enfants et adolescents autistes

Réservations : www.fnac.com

🏠 **Samedi 27 octobre**
Spectacle de guignol

Centre socio-culturel de Nazelles-Négron à 15h30
Info : 02 47 23 71 71

🚶 **Samedi 27 octobre**

Rando nocturne d'Halloween à Souvigny

- Animation du comité des fêtes. Six kilomètres de surprises... Venir déguisé et muni d'une lampe torche. Départ place de l'église, à Souvigny-de-Touraine, à 18h
Info et inscriptions : 02 47 57 27 06

🏠 **Mercredi 31 octobre**
Remise des visas bureautique

(détail ci-contre)

🏠 **Samedi 3 novembre**
Halloween à Neuillé-le-Lierre

- Animation de l'amicale communale
Info : 02 47 52 95 17

🏠 **Les 3 et 4 novembre**
Noizay au fil du temps et Fête de la noix (préciser lieu) de 14h à minuit

🎵 **Samedi 10 novembre**
Concert de la Ste-Cécile

- Par les élèves de l'école de musique de Limeray
Info : 02 47 30 09 10

🏠 **Jeu 15 novembre**

Conseil communautaire

Centre socio-culturel de Nazelles-Négron à 18h

🏠 **Vendredi 16 novembre**
“Vol de dindons”

Spectacle humoristique organisé par les communes de Nazelles-Négron et Pocé-sur-Cisse
Info : 02 47 23 71 71

🎵 **Samedi 17 novembre**
Bal d'automne à Pocé

Organisé par le comité d'animation communal
Salle polyvalente de Pocé-sur-Cisse, en soirée
Info : 02 47 23 22 15

🏠 **Les 17 et 18 novembre**
Brocante à Noizay

Info : 02 47 52 11 06

👁️ **Dimanche 18 novembre**
Salon artistique à Souvigny

Expo-vente de peintures, broderie, patchwork...
Salle des fêtes de Souvigny-de-Touraine de 10h à 18h

🏠 **Jeu 20 novembre**
Conseil communautaire

Centre socio-culturel de Nazelles-Négron à 18h

🎵 **Dimanche 25 novembre**
Fêtes de la Ste-Cécile et de la Ste-Barbe

Union musicale et sapeurs-pompiers
Info : 02 47 52 11 06

🏠 **Les 1^{er} et 2 décembre**
Journée de l'Avent à Cangey

Exposition-vente
Salle des fêtes communale de 10h à 19h

🏠 **Samedi 8 décembre**
Marché de Noël à Pocé

Animation de Pocé accueil et solidarité
Info : 02 47 57 39 70

🎵 **Samedi 8 décembre**
Violoncelle et harmonie, le duo inattendu

Concert de l'orchestre d'harmonie d'Amboise
Théâtre Beaumarchais à 20h30
Info : 02 47 57 06 97

🏠 **Samedi 15 décembre**
Fête de Noël à Neuillé-le-Lierre

Animation de l'amicale communale
Info : 02 47 52 55 17

🎵 **Mardi 18 décembre**
Concert de Noël de l'école de musique Paul Gaudet - Amboise

Théâtre Beaumarchais, à 20h30
Info : 02 47 57 06 97

Portes-ouvertes au Clos-Lucé

Le dimanche 21 octobre, la famille Saint-Bris ouvre gracieusement les portes du Château du Clos-Lucé au public. Pour découvrir ou redécouvrir en famille cette belle demeure et son parc, la halle de style Eiffel, ou assister aux lectures et conférences organisées autour de l'exposition “La Joconde inattendue” qui se tient jusqu'au 6 janvier. Info : 02 47 57 00 73
www.vinci-closluce.com



Remise des “visas bureautique”

Financée par la Région Centre et mise en place localement par la communauté de communes, la formation visa bureautique s'est déroulée au mois de juin dans deux salles mises à disposition par les communes de Nazelles-Négron et Pocé-sur-Cisse. Plus de 430 habitants de Val d'Amboise et des communes environnantes y ont pris part. Ces derniers sont conviés à la cérémonie de remise de leur visa, le mercredi 31 octobre à partir de 18h, au centre socio-culturel de Nazelles-Négron. Le 31 janvier dernier, près de deux cent personnes (sur les 320 ayant bénéficié de la formation) avaient déjà participé à la cérémonie de remise des visa internet et au lancement du site web intercommunal, www.cc-valdamboise.fr.

